

"Les organisations paysannes et les ONG ont contribué à atteindre une nouvelle donne politique autour des évidences"

Jacob Kiema, de la Confédération paysanne du Faso (CPF), revient sur l'alliance formée il y a presque 20 ans contre les Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'UE et les pays ACP. Ces accords avaient suscité de vives inquiétudes sur leurs impacts négatifs pour les économies africaines et la souveraineté alimentaire. Grâce à des données probantes, les organisations paysannes ont pu démontrer les risques pour la production locale et le commerce régional en Afrique, établissant ainsi de nouveaux liens avec les décideurs.

Grain de sel : Il y a 19 ans, comment s'est mobilisée la CPF pour lutter contre les APE ?

C'était la toute première fois que la Confédération paysanne du Faso, ses membres et les autres acteurs locaux demandaient l'appui d'Oxfam International. L'ONG a accepté de financer une grande étude sortie en 2006 contenant des recommandations que nous avons pu nous approprier. Nous avons bien sûr déjà d'autres partenaires, mais cette organisation pouvait mener cette investigation pointue et accompagner les organisations partenaires au niveau national. Oxfam a donc pris contact avec des personnes ressources et des chercheurs, pour enquêter et montrer qu'en réalité, les APE posaient d'énormes difficultés aux exploitations familiales. L'enquête a été menée conjointement avec d'autres partenaires, Afdi et Humundi notamment. Mais Oxfam a vraiment joué un grand rôle avec son financement et un appui méthodologique pour aboutir à des résultats probants. C'est sur la base de cette étude que nous avons construit nos plaidoyers.

GDS : Cette campagne et sa méthodologie ont-elles initié une nouvelle approche de collaboration avec les décideurs politiques ?

On peut dire que depuis cette campagne, les organisations paysannes et les ONG ont contribué à un changement de la donne politique. La CPF, ses membres et ses alliés sont désormais consultés lors de l'élaboration de nouvelles politiques. Avec le Spong (Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales) et la Fiab (Fédération nationale des industries de l'agroalimentaire et de transformation du Burkina), nous avons appris à mener des réflexions communes pour faire changer les choses, avec l'appui

de nos partenaires (Afdi, Humundi, Trias...) qui nous accompagnent pour élaborer des données probantes. C'est le cas pour les sujets qui touchent au foncier, au financement, aux intrants, aux équipements... Nous travaillons aussi avec l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la sécurité alimentaire et institutionnelle, comme la Ligue des consommateurs et l'Association des consommateurs. Prenons l'exemple du PNSR, le Programme national du secteur rural. Le premier programme a malheureusement été élaboré sans associer les acteurs non étatiques. Nous avons donc demandé à nos partenaires de nous accompagner pour évaluer ce programme, et nous avons constaté que rien de concret n'avait été mené sur le terrain. On a dû faire un suivi citoyen, une évaluation et production de preuves pour réaliser un document transmis au gouvernement, et pour le deuxième PNSR, nous avons finalement été associés.

GDS : Comment évaluez-vous la volonté des décideurs politiques d'adopter une approche plus collaborative, fondée sur des arguments scientifiques, pour la prise de décisions ?

Le ministère de l'Agriculture a parfois remis en cause ce que nous, organisations paysannes, avons pu produire comme documents. Nous demandons alors au ministère des éléments probants qui contredisent ce que nous avançons. Et souvent, les documents fournis par le ministère ne font pas l'objet d'une vraie investigation, ce sont seulement des données d'estimation. Alors que nous, nous allons sur le terrain, nous faisons des études, nous collectons les données, nous comparons les éléments et nous produisons une analyse. C'est vraiment un travail scientifique.

Nous avons deux représentants au sein de l'Assemblée Législative de Transition (ALT). Quand ils présentent des éléments pro-



Jacob Kiema est économiste et conseiller national aux initiatives économiques des Producteurs de la Confédération paysanne du Faso (CPF).

J. Kiema

bants, cela nous aide, mais au ministère de l'Agriculture, actuellement, les choses ne se passent pas comme on le voudrait. Tout dépend des politiques et bien sûr des alliances qu'on développe au sein du gouvernement pour faire valoir la réalité. Aujourd'hui, pour défendre les productions et les solutions endogènes et faire pression sur les politiques, il nous faut récolter des données sur la santé et l'environnement, afin de prouver que le développement économique local contribue à l'amélioration de la condition de vie des populations. ■

Propos recueillis par Emilie Langlade

¹ Après des années de négociations tendues, un APE régional a été signé en 2014 entre l'UE et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie mais cet accord n'est pas encore pleinement en vigueur.

EN SAVOIR PLUS :

Étude Oxfam International 2006 "Partenaires inégaux : Comment les Accords de Partenariat Économique (APE) UE-ACP pourraient nuire aux perspectives de développement d'un grand nombre de pays parmi les plus pauvres."